

le trou, à l'aide de ventilations, ne put empêcher que deux cadavres horriblement mutilés.

Le sieur Onésime Fessard a déjà mérité deux médailles de sauvetage. M. le sous-préfet a fait prendre sur le champ des renseignements sur ce déplorable malheur et sur la situation de la famille des victimes, famille qui peut compter d'ailleurs, dit l'Abbeille Cauchoise, sur toutes les charitables sympathies de MM. les directeurs du pensionnat.

Le premier grand prix de Rome, pour la gravure, vient d'être décerné à M. la Guillerme, un très jeune artiste d'un grand talent.

La prochaine session des sociétés savantes de France doit se réunir en août 1866 dans la ville d'Amiens, qui prépare une splendide et hospitalière réception aux nombreux étrangers convoqués pour cette époque.

Depuis quelques années, une nouvelle ère s'est ouverte pour les ouvriers employés aux grandes constructions de Paris.

La vapeur et les chemins de fer ont entièrement changé toutes les anciennes manières de bâtir. On taille les pierres à la vapeur sur la carrière, on les aène par chemins de fer, on les monte à leur niveau d'assise par des machines à vapeur ou par le procédé hydraulique, on les fait rouler à leur destination sur des chemins de fer mobiles établis sur la crête des murs; la vapeur fabrique le mortier et l'éleve à la hauteur voulue.

Il en résulte que l'ouvrier ne dépense plus que très-peu de forces corporelles. On peut vérifier toutes ces remarques à l'Opéra; dans la vaste construction qui s'élève au midi de la Banque, où l'ouvrier est occupé surtout à condire et diriger les nouveaux mécanismes, et encore à l'église de la Trinité, où les pierres qui doivent entrer dans la construction de l'entourage du square et de la fontaine arrivent de l'Isère toutes taillées et en quelque sorte encasées, pour préserver le vif des arêtes et le galbe des balustrades et des pierres d'appui.

Il est question de transporter pierre par pierre, de Florence à Paris, un palais renaissance destiné à figurer à l'Exposition universelle.

Cette entreprise n'a rien qui doive étonner. On put admirer, sur le cours la Reine un petit pavillon que François I^{er} fit amener de Fontainebleau.

D'après une lettre de l'ingénieur en chef des travaux du canal de la Sarre à M. Jean Dollfus, les bateaux de houilles de Sarrebruck pourront parcourir le canal sur toute son étendue, du 1^{er} au 15 mai, et M. l'ingénieur espère que rien ne viendra entraver la navigation avant le mois de juillet.

Il est, dit-on, question de créer deux nouveaux timbres-poste, l'un de 30 centimes, le second de 5 fr.

La création du premier aurait pour objet de servir à l'affranchissement des lettres de la France pour les pays limitrophes; la création du second remédierait à l'inconvénient de surcharger les lettres pour les pays d'outre-mer d'une quantité très-grande de timbres-poste.

On écrit de Toulon, le 22 avril :

Autrefois, lorsqu'une évasion avait lieu au bagne, un coup de canon et le drapeau noir hissé en tête du mat des signaux mettaient toutes les populations rurales en alerte; car outre le désir de débarrasser la société d'un hôte aussi dangereux, les paysans n'étaient pas fâchés d'attraper en même temps les 100 fr. de prime accordés pour une pareille capture. Mais si le bruit du canon et la vue du drapeau éveillaient l'attention publique, les évadés, qui avaient aussi l'œil et l'oreille aux aguets, redoublaient de précautions et se méfiaient même de leur ombre.

On a donc renoncé à ce trop bruyant avertissement, et maintenant, lorsqu'un condamné s'évade, le télégraphe le signale sur toutes les routes; pendant que les agents des chiourmes furettent dans tous les coins; l'administration affiche également leur signalement sur tous les murs de la ville.

Hier, dans la matinée, deux petits placards ont annoncé que deux forçats venaient de disparaître de l'arsenal de Mourillon.

Une heure après, l'un d'eux était rattrapé dans l'enceinte du Mourillon, juste au moment où, ayant terminé sa toilette, il se disposait à sortir sous un déguisement.

L'autre, se fiant peu à la voie de terre, s'était échappé par eau en se lançant bravement à la nage pour atteindre la pointe isolée du nouveau port de commerce où il comptait trouver des vêtements confectionnés et où il n'a rencontré qu'un scieur de long qui lui a tendu une main gauche secourable pour l'aider à monter sur le quai, afin de lui appliquer la main droite sur le collet pour le conduire au poste.

L'évasion avait eu lieu à neuf heures; tout était terminé à midi, à la satisfaction générale, à l'exception toutefois de ces deux malheureux, qui auront à rendre compte de leur escapade.

Il y a à Paris 3,700 sergents de ville. Chacun d'eux a, en vingt-quatre heures, dix heures de service effectif, et, en fait, sur trois nuits, il n'en a qu'une de repos complet. Comme traitement, ces agents sont divisés en quatre classes, sans compter les surnuméraires qui, durant un an, ne reçoivent que 3 fr par jour. Après ce nivellement, et leur conduite a été irréprochable, ils deviennent agents à 1,300 fr.,

et par augmentation de 100 fr., ils peuvent arriver à 1,500 fr. Mais c'est le maximum, et à l'heure qu'il est, il n'est alloué qu'à 650 agents sur 3,700. On le voit, ce ne sont pas là des conditions très-avantageuses, surtout si l'on songe que presque tous ces hommes ont une famille nombreuse, et que les exigences de leurs fonctions ne leur permettent pas de chercher des logements dans les quartiers où ils sont le meilleur marché.

Cette double situation a préoccupé la municipalité de Paris. Elle s'est demandé :

1^o S'il ne conviendrait pas de loger les sergents de ville dans des maisons louées par elle, ainsi que cela se pratique déjà à Lyon. On installerait, au rez-de-chaussée de ces casernes, le commissaire de police et un poste de sapeurs-pompiers, et chaque quartier aurait ainsi des secours en plus grand nombre, tandis que les agents trouveraient à ce système des avantages considérables;

2^o S'il ne conviendrait pas également d'augmenter les appointements de ces gardiens de la capitale d'une somme de 200 fr. par homme et par année.

A cette double question, le conseil municipal a répondu affirmativement, et ayant évalué à 800,000 fr. la dépense totale annuelle, il a demandé au gouvernement d'intervenir pour la moitié et de porter le maximum de sa part contributive dans la dépense de la police municipale de Paris, fixée à 3,847,000 fr. par la loi du 6 juillet 1860, à 4,247,000 fr.

C'était au Père-Lachaise. On conduisait à sa demeure dernière un personnage trop connu qui, de faillites en faillites, était arrivé à se constituer un magot respectable, et qui laisse deux millions à sa veuve éplorée.

Le convoi était nombreux. Il y eut des discours...

Un des complices du défunt avait pris la parole...

— Adieu ! disait-il d'une voix trempée de larmes, adieu, Canifet, ô mon meilleur ami, tu emportes avec toi dans la tombe les regrets de tous ceux qui ont eu la douleur de te connaître; tu emportes avec toi...

— De grâce ! exclama un des assistants, ajoutez qu'il n'emporte cinquante mille francs !

— Voici une historiette que M. Louis Ulbach raconte dans le Courrier de l'Indépendance belge :

Un couple montait avec émotion les escaliers de la mairie de T. ; le futur mari regardait le pied sur la robe de sa future, qui se retourne et lâche brusquement cette exclamation :

— Maladroit !
Le futur s'incline et on continue l'ascension. M. le maire est à son poste, ceint de l'arc-en-ciel; il ouvre le Code, met ses lunettes et dit :

— B... consentez-vous à prendre pour épouse Jeanne Marguerite A... ?
— Passi maladroit ! répond le futur...

On comprend l'effet, le coup de théâtre : les mains s'évanouissent un peu; les lèvres se montrent légèrement le poing; M. le maire retire ses lunettes et ferme son Code. Après la première explosion, on finit par s'entendre. Le jeune homme déclara que, s'il avait changé, c'était à cause du mouvement d'impatience de sa future. Il a craint pour l'avenir, pour les malheurs possibles; il est bien décidé d'ormais à mourir garçon. Mais, après tout, il veut agir en galant homme et réserver le beau rôle à Mlle A... C'est elle qui le refusera. Elle pourra ainsi se marier plus tard sans déchet... Les choses ainsi convenues, on se présente ainsi de nouveau devant M. le maire, qui remet ses lunettes, ouvre le Code, et recommence l'interrogation sacramentelle :

— B... consentez-vous ?
— Cette fois le futur répond en souriant : Oui.

Vient le tour de la future. Mais celle-ci, au lieu de répondre : non, selon les conventions arrêtées, a ticulé gracieusement un oui des plus sonores. Le maire, au milieu de l'ébahissement général, dit :

— Au nom de la loi, vous êtes unis.
B... reprend alors la parole :

— C'est tricher ! s'écrie-t-il, ce n'est pas ce qui avait été convenu. Ce ne peut être sérieux.
M. le maire, ôtant ses lunettes et refermant son Code, repliqua :

— Ici, tout est sérieux; on ne joue pas la comédie.
Plaidera-t-on en séparation ? Les époux se résigneront-ils ? Je l'ignore. Mais si la femme a voulu se venger, il faut avouer que la vengeance est raffinée; toute une existence de mari pour un mot, pour une maladresse ! Je sais bien qu'on punit de la même peine beaucoup de braves gens encore plus innocents.

— M. le maire, ôtant ses lunettes et refermant son Code, repliqua :

— Ici, tout est sérieux; on ne joue pas la comédie.
Plaidera-t-on en séparation ? Les époux se résigneront-ils ? Je l'ignore. Mais si la femme a voulu se venger, il faut avouer que la vengeance est raffinée; toute une existence de mari pour un mot, pour une maladresse ! Je sais bien qu'on punit de la même peine beaucoup de braves gens encore plus innocents.

JUSQU'AU 31 MAI Présent Mois
billets à 25 c. dans toute la France
chez tous les Libraires et Débitants de Tabac.

Grandes Loteries
autorisées dans tout l'Empire Français.
QUATRE-CENT-CINQUANTE MILLE FRANCS.
A GAGNER POUR UN FRANC.
Loterie de Bordeaux (un million). FR. 100000
Nombreux lots.— Gros lot... 100000
Loterie Châteauroux (un million).
Nombreux lots.— Gros lot... 100000
Loterie des Ardelys (750,000 fr.).

Nombreux lots.— Gros lot... 100000
Les Enfants pauvres (1,500,000 fr.)
Nombreux lots.— Gros lot... 150000
Ces quatre gros lots s'élèvent à fr. 450000
Et plus de six cents autres lots.
Avec 25 c. on peut gagner un lot, même un gros lot. En prenant, à 25 c., UN billet de chacune de ces quatre Loteries, on pourrait donc, avec un franc gagner ces quatre Gros Lots.— c'est à-dire : **Quatre-cent cinquante mille francs pour un franc.**
Billets à 25 c. dans toute la France chez tous libraires et débitants de tabac.
On peut aussi, pour VINGT billets (20 chances de gagner ces Gros Lots), adresser (mandat poste ou timbres poste) CINQ francs au Directeur du BUREAU-EXACTITUDE 68, rue Rivoli, Paris. 30m 6027

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 2 mai.
Le marché est toujours très-agité. La liquidation des valeurs donne lieu à de nombreuses et brusques fluctuations, principalement sur l'Italien qui a fléchi à 41.75 pour se relever à 43 fr. Il y a du déport sur bon nombre de valeurs; celui du Mobilier atteint 10 fr. Les consolidés anglais sont venus sans changement à 86 3/8 à 1/2. Les affaires ont été très-animées jusqu'en clôture. A ce moment, les cours qui étaient tombés très-bas ont montré de meilleures tendances. La rente reste à 64 60 après avoir fait 63 15 au plus haut et 64 50 au plus bas. L'Italien, ouvert à 43.35 est tombé à 41.75 et reste à 42.50 avec 25 c. de report. Le Mobilier s'est relevé de 545 à 565; il reste à ce dernier cours avec 10 fr. de déport; l'Espagnol est à 296.25. L'Orléans finit à 802.50, le Nord à 1085 avec 5 fr. de déport le Lyon à 842 50, les Autrichiens à 315, les Lombards à 336.25, les Romains à 60 fr. le Saragosse à 177.50, le comptoir d'escompte reste à 790 après 770, et la Société générale à 522.50. La Caisse Mirès est à 85.
Cours moyen du comptant : 3 0/0 64.97 1/2
4 1/2 0/0 95.25
Banque de France 3,497.50.
Crédit Foncier 1205.

COURS DE LA BOURSE

Du 3 mai 1866.
Cours de ce jour Cours précédent
3/0..... 65 15 — 3/0..... 64 97 1/2
4 1/2 0/0 94 00 — 4 1/2 0/0 95 25

COMMERCE

Havre, 2 mai. **Cotons.** Le marché reste à peu près nul en ce qui concerne les affaires en disponible et les prix sont faibles et d'ailleurs plutôt nominaux. — A livrer on a fait des Louisiana très-bas sur, les mois prochains à 162 fr. 50 et du Madras à 127 fr. 50 et à 125 fr. Depuis, cependant, on a été mieux, et il y avait peu de vendeurs de Madras à terme à 130 fr.
Les ventes notées à quatre heures vont à 365 b.
Laines. — Les laines du Chili ont donné lieu à des affaires importantes, et il paraît que l'on a vendu 300 b. à livrer, de 1 fr. 75 à 2 fr. 25.
Liverpool, mardi. — Les ventes vont à 5,000 b.; le marché est irrégulier et les cotons d'Amérique sont très offerts.
La halle de Manchester a été calme, les acheteurs et les vendeurs ayant des idées de prix trop divergentes.
Liverpool, mercredi. — Voici un précis des avis apportés par le City of New-York, arrivé à Queenstown ce matin :
New-York, 21 avril. — Coton, calme à 37 c.
New-Orléans, 20 avril. — Coton ferme à 40 c. Recettes de la semaine, environ 10,000 b.
Mobile, 20 avril. — Recettes de la semaine, 5,000 b.
Liverpool, mercredi. — Les prix ont faibli hier soir pour les Amérique et aujourd'hui dès le matin. n'obtenait le Midling Georgie à 13 3/4, le Loïsiane à 14 1/2 même à 14 1/4.
Les avis d'Amérique ont toutefois redonné plus de ton au marché, et il y a meilleure demande avec raffermissement dans les prix.
En Bengale, on a payé 8 den. pour embarquement mars à mai.
Aujourd'hui ventes, 10,000 b., avec de meilleures dispositions, et les Amérique se paient 1/2 d. de plus qu'hier.

PERFECTIONNEMENT

DU METIER RENVIDEUR

MM. E. & P. Sée, ingénieurs industriels à Tourcoing, viennent de prendre un brevet s. g. d. g. pour l'application d'un mouvement TRÈS SIMPLE ET PEU COUTÉUX, pour éviter les vrilles qui se forment pendant le détournage.
Cet appareil fonctionne avec succès pour tous les numéros; la pose n'exige que quelques minutes, sans supprimer aucune des pièces existantes.
S'adresser pour tous renseignements rue de Lille, 115, à Tourcoing, 5885

ACTUALITE

Londres 27 Décembre 1865.
Par la convention diplomatique intervenue entre la France et l'Angleterre à la suite du traité de commerce, promulguée par décret du 18 mai 1862, insérée au Moniteur du 21 mai de la même année, les Compagnies régulièrement constituées en Angleterre sont reconnues et autorisées en France. Le Gresham se trouve donc, quant à la position légale et quant à la juridiction sur le même pied que les Compagnies françaises.
Les bureaux de la succursale continentale sont transférés dans l'immeuble dont la Compagnie faisait l'acquisition à Paris, 30, rue de Provence, faisant angle sur la rue Lafitte, et portant rue Lafayette no 34.
Pour tous renseignements s'adresser chez M. Ch. Goudeau fils, rue Blanchemaison, 5903

A moment où les machines à coudre prennent une extension considérable, nous ne saurions trop engager le public de se méfier des nombreuses contrefaçons qui lui sont offertes sous le nom de machines à coudre de Wheeler et Wilson, de New-York. Ces machines dont la réputation est faite depuis longtemps dans le Nord de la France, sont les seules, on le sait, qui puissent présenter toutes les garanties de perfection et de solidité. Nous croyons devoir rappeler encore qu'elles portent l'estampille de l'agent général Européen de la Compagnie : C. M. MARTAUGEN, 70, OULYVARD SÉBASTO POL, à Paris.
Toutes les machines à coudre de Wheeler et Wilson SONT GARANTIES PENDANT QUATRE ANS contre tous FRAIS DE REPARATION et D'USURE; ces garanties sociales peuvent être exigées par-tout les acheteurs.
Chaque machine doit être pourvue :
D'une double plaque;
Du guide à ourler, de toutes largeurs;
Du guide à ganser;
Du guide droit;
Du guide à poser les rubans sans batis;
Du guide à s'outacher;
1 pierre à Emery;
Douze aiguilles, un tourne-vis, une barette, deux clefs, un tire-fil et un pied à piquer les ruches.
Il est à remarquer que bien des marchands de contrefaçon offrent cinq ans de garantie, mais sans spécifier quel genre de garantie. Les agents de la Compagnie doivent toujours donner aux acheteurs l'EXPLICATION de GARANTIE PENDANT QUATRE ANS CONTRE TOUT FRAIS DE REPARATION ET D'USURE.
S'adresser à M. Ch. François, agent général de la Compagnie pour Lille, Roubaix et Tourcoing, à Roubaix, 15, rue du Chemin de Fer, en face du Square.

Chaque machine doit être pourvue :
D'une double plaque;
Du guide à ourler, de toutes largeurs;
Du guide à ganser;
Du guide droit;
Du guide à poser les rubans sans batis;
Du guide à s'outacher;
1 pierre à Emery;
Douze aiguilles, un tourne-vis, une barette, deux clefs, un tire-fil et un pied à piquer les ruches.
Il est à remarquer que bien des marchands de contrefaçon offrent cinq ans de garantie, mais sans spécifier quel genre de garantie. Les agents de la Compagnie doivent toujours donner aux acheteurs l'EXPLICATION de GARANTIE PENDANT QUATRE ANS CONTRE TOUT FRAIS DE REPARATION ET D'USURE.
S'adresser à M. Ch. François, agent général de la Compagnie pour Lille, Roubaix et Tourcoing, à Roubaix, 15, rue du Chemin de Fer, en face du Square.

Samuel Hodgson

Constructeur de Méters à Tisser.
BRADFORD (YORKSHIRE).
Représentié par M. C. Borisson, 20, rue Masurel, Lille. 29a.-5949

EXTRAIT

du Compte-rendu de la dernière assemblée générale annuelle et quinquennale de la Compagnie anglaise d'assurances sur la vie THE GRESHAM

RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS

PENDANT LE DERNIER EXERCICE ANNUEL.
Propositions présentées 5,095 pour un cap. 1 46.451 736
Propositions acceptées 4,806 pour un capital de... Fr. 42.728.035
Recette totale en primes pendant l'année... Fr. 5.097.326 25
Les sommes payées dans l'année, par suite de décès et par suite d'échéance de police, se sont élevées, y compris les additions du capital créées par la participation aux bénéfices... 2.105.313 50
Bénéfices à répartir entre les Assurés et les Actionnaires. Fr. 1.875.000
Sur lesquels 80 p. 0/0 vont être mis à la disposition des assurés aussitôt après le délai impérieusement nécessaire pour la subdivision des bénéfices entre les polices participantes.

Bilan général au 31 Juillet 1865

CREDIT
Fonds placés en fonds d'Etat, Immeubles et Baux emphytéotiques... 9.354.806 45
Hypothèques sur Immeubles Nu-Propriétés et avances sur Propriétés personnelles fr. 5.001.563 55
Prêts sur polices et parts de Primes prêtées... Fr. 1.134.478 30
Espèces, portefeuille, soldes de Banques et Agences, Primes en recouvrement 3.529.403 25
Valeur des Primes à recevoir et des réassurances de parts de risques... Fr. 83.110.100
105.129.991 55

DÉBIT

Versement sur capital actionnaire... Fr. 542.800
Diverses échéances, sinistres et débits à régler 947.661 45
Valeur des capitaux assurés et de leurs accessoires 93.429.875
Valeur des rentes viagères en temporaires à servir Fr. 2.386.325
Fr. 97.306.661 45
Balance prospective Fr. 7.823.330 40
Fr. 105.129.991 55

Par ordre du Conseil :

F. ALLAN CURTIS,

ACTUAIRE ET SECRÉTAIRE.

Londres 27 Décembre 1865.

Par la convention diplomatique intervenue entre la France et l'Angleterre à la suite du traité de commerce, promulguée par décret du 18 mai 1862, insérée au Moniteur du 21 mai de la même année, les Compagnies régulièrement constituées en Angleterre sont reconnues et autorisées en France. Le Gresham se trouve donc, quant à la position légale et quant à la juridiction sur le même pied que les Compagnies françaises.
Les bureaux de la succursale continentale sont transférés dans l'immeuble dont la Compagnie faisait l'acquisition à Paris, 30, rue de Provence, faisant angle sur la rue Lafitte, et portant rue Lafayette no 34.
Pour tous renseignements s'adresser chez M. Ch. Goudeau fils, rue Blanchemaison, 5903

THÉÂTRE DE NOUVA

INCESSEMENT

OUVERTURE de la SAISON D'ÉTÉ

Opérettes, Opéras-comiques, Comédies et Vaudevilles.

KARMESSÉS.

6 mai. — Baisieux, Sainghin-en-Mélan tois, Templemars.

RUE DE LA FOSSE-AUX-CHÈNES, 22.

VENTE DE PAPIERS PEINTS AU PRIX DE FACTURE

5954

COMPAGNIE DES Mines de Béthune.

DÉPÔT DE

CHARBONS GRAS

des fosses de

BULLY, MAZINGARBE ET VERNELLES.

A Roubaix, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.

VENTE A L'HECTOLITRE

Mesure des fosses.

PRIX COURANTS.

GROS (l'hectolitre pesant 80 mis en voiture et rendu à domicile, pour la ville (octroi compris).
2 fr. 75
GAILLETTERIE (octroi compris).
2 fr. 50

MOYEN (dit tout-venant) (l'hectolitre, mesure des fosses, mis en voiture et rendu à domicile pour la ville (octroi compris).
1^{re} qual., 1 fr. 85
2^e id. 1 fr. 75

GROS (l'hectolitre pesant 80 k. pris au dépôt et mis en voiture pour la ville (octroi compris).
2 fr. 70
GAILLETTERIE (octroi compris).
2 fr. 45

MOYEN (dit tout-venant) (l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville (octroi compris).
1^{re} qual., 1 fr. 80
2^e id. 1 fr. 70

GROS (l'hectolitre de 80 kil. pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.
2 fr. 65
GAILLETTERIE (octroi compris).
2 fr. 40

MOYEN (dit tout-venant) (l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.
1^{re} qual., 1 fr. 75
2^e id. 1 fr. 65

Au comptant (sans escompte).

N. B. La Compagnie des Mines de Béthune a l'honneur de faire remarquer à Messieurs les consommateurs qu'il existe à leur avantage une différence de prix entre l'hectolitre dit mesure des fosses et l'hectolitre ordinaire, mesure à ras.

Les droits d'octroi seront déduits sur les prix ci-dessus, pour les personnes ayant l'entrepôt.

S'adresser à M. Louis COURTRAY, représentant de la Compagnie, rue Pauvre 23 ou au dépôt même, rue Latérale-près la gare du chemin de fer.

Publications légales

Le tribunal civil de première instance de Lille, a prononcé l'interdiction de M. Jean-François Lehembe père, rentier, demeurant et domicilié à Lannoy.

Convocation de Créanciers.

MM. les créanciers de la faillite du sieur Angéles Bevenage, marchand cabaretier, à Tourcoing, sont invités à se réunir au tribunal de commerce de Lille, salle des faillites, le 4 mai 1866, à dix heures du matin, pour délibérer sur la formation d'un concordat ou d'un contrat d'union.

Dissolution de Société

La société en nom collectif formée entre Monsieur Louis-Clement Deledicque et Monsieur Edouard Crépin, tous deux marchands de chevaux demeurant à Roubaix, sous la raison sociale : DELEDICQUE ET COMPAGNIE, a été dissoute purement et simplement à compter du 23 avril dernier.

Demande

On demande à louer une maison à usage de Magasin dans une rue environnant la place St Martin.
Réponse au bureau du journal sous les lettres A. B.

Maison à louer

A louer une maison avec grand jardin, écurie, remise et magasin, à usage de commerçant en matières premières.
S'adresser à M. Béghin-Bonnave, Grand-Rue, 8.